

FORMULAIRE OFFRE DE POSTE IEN faisant fonction
Circonscription pédagogique de PAEA-PAPARA-TEVA I UTA

Appel à candidatures : du 13 avril au 15 mai 2026

1) Statut du poste : vacant

2) Intitulé du poste : Inspecteur de l'éducation nationale faisant fonction en charge de la circonscription pédagogique des écoles de Paea, Papara et Teva I Uta

3) Descriptif de l'employeur :

ACADEMIE : Polynésie française

Ministère en charge de l'Éducation en Polynésie française

VILLE : Papeete - 98713

ADRESSE : Immeuble CGM, rue du Général de Gaulle

Autorité de tutelle :

Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture (MEE)

Supérieur hiérarchique direct :

Le directeur général de l'éducation et des enseignements

Affectation :

Administrative : Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)

Géographique : Circonscription pédagogique de Paea, Papara et Teva I Uta sise dans la commune de Paea – Polynésie française.

Architecture de la circonscription pédagogique : 14 écoles, 3729 élèves, 223 enseignants.

4) Description du poste :

DATE DE PRISE DE POSTE : 1^{er} août 2026

DESCRIPTION DU POSTE :

Encadrement et Inspection des écoles des communes de Paea, Papara et Teva I Uta. Mise en œuvre de la politique éducative du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur de Polynésie française au sein de la circonscription pédagogique.

Gestion administrative :

- *transmission des informations et des actes administratifs ;*
- *préparation et suivi des opérations de carte scolaire ;*
- *suivi des dossiers relatifs aux locaux scolaires (en liaison avec les services communaux chargés des écoles).*

Gestion pédagogique :

- *évaluation des maîtres et des directeurs de l'ensemble des écoles de la circonscription pédagogique dans le cadre des rendez-vous de carrière ;*
- *animation pédagogique des écoles, élaboration et mise en œuvre de la politique de circonscription ;*
- *mise en œuvre des priorités éducatives décidées par le Pays ;*
- *suivi des projets d'écoles ;*
- *suivi de la scolarité et évaluation des élèves ;*
- *promotion, suivi des actions pédagogiques spécifiques dans lesquelles les écoles s'engagent.*
- *gestion des remplacements des enseignants absents ;*

Formation continue et initiale :

- *organisation des actions de formation continue et participation à la formation continue à l'échelon du Pays ;*
- *participation à la formation initiale des professeurs des écoles stagiaires, en liaison avec l'ESPE ;*
- *organisation et accompagnement de l'entrée dans le métier.*

Participation aux examens et concours :

- *participation aux concours du 1^{er} degré (CIRPE, CRPE)*
- *participation aux commissions et jury d'examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEL...)* ;

Mener à bien les missions prioritaires confiées par lettre de mission particulière, reposant sur une analyse préalable de la situation des enseignements de la Polynésie.

5) Descriptif du profil recherché

Encadrement : OUI

Nb agents encadrés par catégorie : 0 A – 0 B – 1 C

Conduite de projet : OUI

Connaissance, savoir :

Système éducatif et ses enjeux – Modes de fonctionnement des administrations publiques – Droit public – Techniques de management – Systèmes d'information – Réaliser des synthèses – Méthodologie de la conduite de projet

Savoir faire :

Appliquer les procédures et les règles – Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision – Encadrer et animer une équipe – Evaluer des compétences et détecter des potentiels – S'exprimer en public – Savoir inscrire son activité dans un cadre de gestion complexe – Utiliser les moyens modernes

Savoir être :

Capacité d'adaptation au contexte polynésien - Autonomie – Confiance en soi – Réactivité – Rigueur / Fiabilité – Capacité et raisonnement analytique – Sens relationnel - Expérience confirmée sur un poste similaire – Remettre en question ses pratiques professionnelles antérieures et les faire évoluer – Loyauté – Disponibilité – Excellente capacité à gérer les éventuels conflits

6) Informations complémentaires : procédure pour candidater, à compléter

PROCEDURE POUR CANDIDATER :

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de 15 jours à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- L'original doit être expédié à :

**Madame la Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la Culture BP 2551
98713 Papeete**

- Un double devra être envoyé par mail à :

nelly.terou@education.pf

direction@education.pf

joelle.rallet@education.pf

Les entretiens auront lieu le mardi 09 juin 2026, une convocation vous parviendra avec le lieu et l'heure.